

Dans les soubassements de l'Etat : pot de terre contre cadre de fer ?



Comment qualifier et repérer des violences institutionnelles imputables aux institutions ?

Par Jean Blairon

La Province de Luxembourg a organisé le 2 juin 2015 une journée de réflexion consacrée à la thématique des violences institutionnelles.

Jean Blairon a été sollicité pour proposer l'exposé inaugural, aux fins de proposer une définition et clarification de ce que cette thématique pouvait recouvrir.

Il plante d'abord le décor dans lequel s'inscrit la thématique ; il explicite cinq mécanismes susceptibles de brouiller les repères du travail social, repères qu'il s'agit dès lors de reconstruire, en posant comme fondamentaux que l'aide sociale comporte un registre matériel (un revenu minimal garanti) et un registre immatériel (la question de la considération du bénéficiaire, dans tous les sens du mot « considération »). Il s'appuie donc sur cette double exigence pour examiner la question de la violence institutionnelle, en tentant de la débusquer à trois niveaux : à l'égard des bénéficiaires ; des travailleurs ; des associations elles-mêmes.

- [Lire l'analyse](#)

Le dossier social électronique en CPAS - Critique d'une proposition de résolution déposée par la NVA

Par Jean Blairon et Isabelle Dubois

La députée fédérale N-V.A. Sarah Smeyers a déposé le 22 avril 2015 une proposition de résolution concernant l'introduction d'un dossier social électronique (DSE) dans les C.P.A.S.

L'enjeu du texte est de permettre un « transfert de données structurel et automatique digne de ce nom entre les différents CPAS appelés à prendre une décision à propos d'une même personne. ».

Pratiquement, le transfert est censé concerner des cas où un demandeur ou un bénéficiaire de l'aide sociale passe sous la compétence d'un autre CPAS, par exemple en cas de déménagement.

C'est la « modernité » qui est ainsi appelée à la rescousse contre la perte de temps que nécessiterait la tenue d'une nouvelle enquête sociale. Mais derrière cette justification par ailleurs non étayée en termes de chiffres, on voit poindre ce que nous appelons, à la suite des sociologues de l'acteur-réseau, une « créature », c'est-à-dire une invention de laboratoire, en l'occurrence un logiciel, qui va influencer sur la vie de citoyens et de professionnels et sur leurs relations, souvent d'une façon sous-estimée, impensée ou immaîtrisée. Et dans le cas du DSE, les conséquences de l'introduction de ce « non-humain », si on les aborde avec le point de vue de l'analyse institutionnelle, ne laissent pas d'être inquiétantes. Pour utiliser les termes de Guattari, de quelle société cette « créature » se veut-elle être l'interprète ?

- [Lire l'analyse](#)

Juin 2015

1, Rue des Rêlis Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

RTA
Réalisation | Téléformation | Animation